



Rapport d'activité 2016

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** **SER**

1. Propos du président

2. Conduite du SER

- 2.1 Rapport du CoSER
- 2.2 Rapport de la CES
- 2.3 Rapport de la CoGes
- 2.4 Rapport du secrétaire général

3. Revue Educateur

- 3.1 Rapport de la rédactrice en chef
- 3.2 Rapport du Comité de rédaction
- 3.3 Rapport de la responsable «publicité»
- 3.4 Rapport administratif

4. Finances

- 4.1 Rapport financier
- 4.2 Pertes et Profits 2016
- 4.3 Bilan 2016

5. Implication au plan romand

- 5.1 CIIP
 - 5.1.a Plénière et Secrétariat général
 - 5.1.b COPED
 - 5.1.c COPAR
 - 5.1.d CORES
 - 5.1.e COLANG
 - 5.1.f COCRE
 - 5.1.g Conseil Média-Formation
 - 5.1.h Groupe de liaison du CMF
 - 5.1.i FORDIF
 - 5.1.j CAHR
- 5.2 Autres associations, fondations, institutions
 - 5.2.a CLACESO
 - 5.2.b FAPERT

6. Implication au plan national

- 6.1 CDIP
 - 6.1.a Plénière et Secrétariat général
 - 6.1.b Conférence de coordination TIC et formation
 - 6.1.c Profils d'exigences professionnelles
 - 6.1.d Bilan du système de reconnaissance des diplômes

- 6.2 Agence éducation21
 - 6.2.a Conseil de fondation
 - 6.2.b Groupe Résonance
- 6.3 Autres associations, fondations, institutions
 - 6.3.a LCH
 - 6.3.b Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse
 - 6.3.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire
 - 6.3.d SSPES
 - 6.3.e Fondation CSPS
 - 6.3.f Jeunesse et Economie
 - 6.3.g Alliance pour la promotion de la santé des professionnels de l'école (PSE)
 - 6.3.h Swissuniversities

7. Implication au plan international

- 7.1 Fondation CPA
- 7.2 IE Europe – CSEE
- 7.3 CSFEF
- 7.4 Collaboration avec d'autres syndicats
- 7.5 Formation professionnelle

8. Événements et manifestations

- 8.1 Semaine romande de la lecture
- 8.2 Assises romandes de l'éducation
- 8.3 Écoles à Berne
- 8.4 Prix suisse des écoles
- 8.5 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

9. Sites internet

- 9.1 SER et les «sous-sites»
- 9.2 Educateur

10. Prises de positions publiques

- 10.1 Consultations
- 10.2 Conférence de presse et communiqués
- 10.3 Interventions, contributions, médias

11. Sigles

12. Organigrammes

13. Les rendez-vous importants du SER

1. Propos du président

1. Propos du président

S. Rohrbach

Être syndiqué, c'est être **S**olidaire. Cette affirmation maintes fois entendue a vraiment été une réalité pour le SER en 2016.

Nous avons été solidaires avec nos collègues turcs emprisonnés de manière arbitraire. Le SER a en effet écrit au président turc pour dénoncer cette campagne de purge parmi, entre autres, les enseignants syndiqués.

Lors de la campagne AVSplus durant l'été, nous avons aussi montré notre solidarité avec les autres syndicats. Pour la première fois de son histoire, le SER s'est engagé dans une campagne politique avec le but d'améliorer les rentes des retraités. Malheureusement, cette votation n'a pas été gagnée. Être solidaire avec nos aînés, nous continuerons à l'être ces prochaines années dans tous les débats sur les réformes du système suisse des trois piliers.

La solidarité syndicale a aussi été de mise avec nos collègues neuchâtois qui, pour défendre leur métier et l'attractivité de celui-ci, n'ont pas hésité à faire la grève, et ce, même s'ils n'étaient pas touchés par les effets de la nouvelle grille salariale. Le SER a soutenu moralement et financièrement ces collègues syndiqués.

L'assemblée des délégués du SER a aussi fait preuve de solidarité avec la SPV, en butte avec des soucis financiers dus à une rupture de contrat d'une assurance, en lui octroyant un soutien financier.

Ces quatre exemples ponctuels ne sont que la pointe de l'iceberg de la solidarité qui est présente quotidiennement dans la vie du SER.

Mais la vie du SER ne se résume pas à cette solidarité. C'est aussi la défense de notre métier, de l'école romande, de l'**E**nseignement au sens large.

À travers nos prises de positions, nos participations aux auditions de



Samuel Rohrbach

la CDIP ou des partis politiques, nos engagements dans des commissions, groupes de travail, groupes de validation des moyens d'enseignement... nous cherchons sans cesse, en tant que professionnels, à défendre une école publique de qualité résistant aux sirènes de la mondialisation, de la marchandisation de l'éducation et des offres du privé. Nous sommes

les garants, depuis plus de 150 ans, d'une pédagogie, d'un enseignement de qualité tout en étant tournés et ouverts vers l'avenir et ses multiples changements.

Mais le SER c'est aussi une part de **R**êve: se laisser emporter par une vague poétique ou alors imaginer un monde meilleur, plus ouvert, intégrant les plus démunis. Se battre pour que ces rêves deviennent réalité est aussi le travail du SER. L'ensemble des collaborateurs du SER, les membres du comité, des groupes de travail, nos représentants y travaillent. C'est ensemble que nous réussirons à faire avancer l'école romande, en étant unis. Le SER représente déjà les enseignants de tous les niveaux d'enseignement, mais pas dans tous les cantons. Je rêve donc que toutes les associations, tous les syndicats d'enseignants rejoignent la faitière romande des enseignants, le SER. Ensemble, nous permettrons à la solidarité d'être encore plus forte, nous défendrons une plus grande qualité d'enseignement et nous rendrons les rêves réalisables.



2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER

G. Pasquier / S. Rohrbach

Année particulière pour les membres du CoSER, avec de nombreux problèmes importants à affronter dans les cantons et un changement de président à la tête du SER. A la suite de l'AD de Fribourg, les agendas ont été organisés pour permettre au président élu de participer à certaines réunions dès le printemps. Dans l'optique de la nouvelle présidence, décision a aussi été prise de réorganiser les AD, en plaçant le bilan de l'année et son rapport d'activité à l'AD de printemps.

Le travail sur les importants dossiers s'est poursuivi. En début d'année, la réalisation de l'opération FinanceMission a retenu l'attention du CoSER. La formation des enseignants, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une réflexion interne à l'automne, est toujours à l'ordre du jour. Les problèmes de santé au travail, les projets des Swiss Education Days et d'une charte éthique sur le sponsoring ont aussi été des dossiers traités régulièrement lors des réunions du CoSER. La question des nouveaux moyens d'enseignement SHS a aussi été une préoccupation du CoSER, tout comme les votations fédérales, en particulier l'initiative AVSplus, et une enquête à mener avec LCH auprès des parlementaires fédéraux.

Les préparations des AD ont amené leur lot de discussions techniques parfois ardues en vue de l'adoption de divers règlements.

Il y a eu d'autres dossiers plus particuliers cette année. La Conférence de presse de rentrée a retenu l'attention du CoSER avec le souci de bien cibler les problèmes qui accompagnent le fait avéré que «la profession s'épuise». Des problèmes importants rencontrés dans des cantons ont conduit le CoSER à demander que soit affirmé et précisé un certain nombre de prin-



cipes éthiques avec le SSP. La solidarité a été bien présente cet automne, avec les collègues neuchâtelois en grève, mais aussi avec la SPV.

Malgré la particularité de l'exercice (voir plus haut), le CoSER a fait preuve d'une remarquable maturité pour gérer la nécessaire coordination des réalités cantonales très différentes et souvent difficiles, avec une aspiration commune romande qui a toujours bénéficié à tous malgré les efforts à fournir.

2.2 Rapport de la CES

G. Pasquier / J.-M. Haller

La première partie de l'année 2016 a été consacrée à la revitalisation de la CES. Une demande insistante auprès des présidents des AC a permis de reconstituer une commission formée de représentants de tous les cantons, même si certains «anciens» ont déjà annoncé leur départ en 2017. De plus, ceux-ci présentent des profils très intéressants et représentatifs de la diversité du secteur de l'enseignement spécialisé en Suisse romande. Dans cette nouvelle composition, la CES a tenu trois séances dont la pre-

mière a permis d'échanger sur les différents contextes cantonaux et les difficultés actuelles.

La commission a consacré ensuite son travail à l'organisation de la Journée SER de l'enseignement spécialisé 2017. Elle a avalisé la thématique de la transition et intégration professionnelles des élèves à besoins particuliers et son déroulement qui alternera exposés et conférences-débats à choix en petits groupes (thématiques particulières, présentation de bonnes pratiques, etc.).

La commission a fait appel à une personne connaissant bien ce domaine pour l'accompagner dans la préparation de cette journée, notamment la recherche d'intervenants.

Au vu du concept de cette journée, la question se pose de savoir si elle aura lieu en novembre 2017, comme à l'accoutumée, ou en janvier 2018.

Les collègues, qui oeuvrent dans les différents secteurs spécialisés cantonaux, ont une culture et des pré-occupations communes très fortes, qui expliquent le magnifique succès rencontré tous les trois ans par la Journée de l'enseignement spécialisé. Il est donc très important que la CES puisse pleinement jouer son rôle au sein du SER. Sa nouvelle composition va lui en donner les moyens. Reste un désir récurrent très difficile à satisfaire : la participation des enseignants «ordinaires» aux JES.

2.3 Rapport de la CoGes

L. Vité

Une fois de plus, la CoGes a été très sollicitée cette année. De nombreux dossiers, assez délicats pour certains, ont été déposés sur sa table de travail: propositions de principes pour le salaire du nouveau président du SER et les primes de fidélité du personnel du SER; travail sur les règlements

2. Conduite du SER



Laurent Vité

du congrès, des cotisations, de la Co-VeCo, etc, ce travail de mise en règlements du fonctionnement de notre syndicat étant loin d'être achevé; révision de la convention avec CPA; réflexion sur le fonctionnement du bureau de Martigny; réflexion sur les difficultés financières que traverse la SPV et ses implications pour le SER; proposition d'un soutien financier aux grévistes neuchâtelois.

Heureusement que la CoGes existe! À la lecture des dossiers traités cette année, on comprend qu'elle est un organe important de notre syndicat et permet au secrétaire général de soumettre sa vision des choses à un cercle restreint et avisé pour affiner les dossiers et préparer les décisions à prendre par le CoSER en connaissance de cause. Le travail se passe dans une très bonne ambiance, la bonne collaboration avec le secrétaire général est à saluer.

2.4 Rapport du secrétaire général

J.-M. Haller

L'année écoulée a été marquée par le départ du président Georges Pas-

quier et l'entrée en fonction de son successeur Samuel Rohrbach. Nombreuses en ont été les conséquences pratiques et organisationnelles, notamment le bouclage et la transmission des dossiers, l'archivage de la documentation, l'envoi de courriers aux différentes instances en Suisse ou à l'internationale, ainsi que la réorganisation des bureaux de Martigny, dont l'installation, dans le bureau du président, d'une table de conférence permettant d'y tenir les séances du BuCoSER et des colloques du personnel.

L'arrivée de Samuel Rohrbach et le mandat à 10% du vice-président Olivier Solioz ont aussi entraîné une nouvelle répartition des engagements et de nouvelles manières de travailler au sein de toute l'équipe avec comme conséquence directe la réduction de 10% du taux d'activité d'une des collaboratrices.

En plus des nombreuses activités régulières qui rythment la vie du secrétariat général tels que la comptabilité et le règlement de toutes les questions financières, le suivi des abonnements à l'Educateur, la correspondance, la gestion des séances du SER, les contacts réguliers avec les médias, plusieurs projets particuliers se sont créés ou développés cette année en plus des manifestations habituelles telles que les ARE ou la SRL. Il s'agit notamment de:

- l'élaboration de l'étude sur la santé des enseignants avec l'IST, qui a notamment conduit à prendre contact avec des associations non-membres du SER et à leur proposer de signer des conventions de participation à cette enquête;
- la réalisation du Hors-Série no 1 en soutien logistique, recherche de documentation et rédactionnelle par Nicole Rohrbach et Sylvie Malogorski;
- la promotion de l'initiative AVS+;



Jean-Marc Haller

- la présence du SER et de l'Educateur à la première édition du salon Swiss Education Days tenu à Berne;
- la création d'une offre promotionnelle d'abonnement à l'Educateur auprès des étudiants des HEP (concrétisation: début janvier 2017);
- l'élaboration du règlement des cotisations du SER.

Tous ces projets et le temps consacré à la réorganisation du fonctionnement du SER ont empêché la poursuite du développement du projet «concept de communication» devant favoriser l'arrivée de nouveaux membres dans les associations cantonales, qui n'est pas abandonné pour autant.

Les multiples engagements et l'efficacité toujours plus grande du secrétariat général sont possibles grâce à la qualité de la collaboration entre les trois permanents et les trois collaboratrices du SER et de l'Educateur. Cette dynamique positive permet au SER de poursuivre ses missions malgré la diminution du nombre d'affiliés et même d'en accomplir de nouvelles!

Merci à chacune et chacun pour la qualité de leur engagement professionnel.

3. Revue Educateur

3.1 Rapport de la rédactrice en chef

N. Rohrbach

L'an passé, ce même rapport se réjouissait du temps gagné avec la nouvelle organisation de la rédaction, temps gagné qui lui permettrait notamment de mieux compléter le site internet de l'Educateur (voir point 9.2). Un dessein qui a dû être repoussé en raison d'autres tâches et projets qui se sont présentés, notamment la réalisation de notre premier Hors-Série pratique *Sortir!*, publié en février dernier.

Ce Hors-Série a nécessité un énorme engagement tout au long de l'année: concept à mettre en place, recherches des publicités qui ont financé cette édition, récolte d'adresses, de renseignements, rédaction des textes... L'aide du secrétariat a été nécessaire et appréciée. Si la rédaction est satisfaite du résultat, elle hésite à se relancer tout de suite sur une deuxième édition; plusieurs thèmes intéressants sont envisagés, mais la masse de travail que cela a nécessité nous a menés au bord de la surcharge. Ce sont avant tout les retours de nos abonnés sur cette première édition – ce Hors-Série vous plaît-il? Vous est-il



Nicole Rohrbach

utile? – qui nous décideront à en empoigner ou non une seconde.

Tout au long de 2016, l'Educateur a manqué de place pour publier les articles de qualité qui lui étaient proposés, en raison notamment des pages supplémentaires régulièrement demandées par le SER pour présenter ses actualités, ses différentes campagnes, ses offres à ses membres, etc. Certains auteurs ont dû attendre plusieurs mois avant de voir leur contribution enfin dans nos colonnes. Ce «retard» est aujourd'hui comblé, mais de nouvelles rubriques s'annoncent.

L'Educateur a été présent au salon SED, avec moins de satisfaction que lors de la participation à Didacta Lausanne.

À Berne, les SED se sont en effet révélés essentiellement suisses alémaniques, et la part romande trop restreinte: les contacts ont été sympathiques, mais peu nombreux en regard des heures passées au stand.

En cours d'année, l'Educateur a aussi ouvert une page Facebook, qui se résume pour l'instant à l'annonce des parutions des numéros. L'animer davantage demanderait des heures dont nous ne disposons pas actuellement. Enfin, pour terminer 2016, la revue a proposé une offre d'abonnement à prix réduit (nouveaux abonnés), annoncée sur la quatrième de couverture du dernier numéro de l'année, qui a été distribué dans toutes les HEP et à l'IUFE de Genève.

3.2 Rapport du Comité de rédaction

N. Rohrbach

Le comité de rédaction – toujours formé en 2016 des fidèles Simone Forster, Etienne Vellas, Nicolas Perrin, Christian Yerly et José Ticon (Dominique Egger a renoncé pour cause de surcharge de travail) – s'est régulièrement retrouvé pour préparer les dossiers au cœur des Educateur. Il s'est aussi relancé avec plaisir dans la réalisation d'un numéro spécial – *Les moteurs d'apprentissage* – dont l'édition 2015 avait été remplacée par l'ouvrage *Les bâtisseurs de l'école romande* marquant les 150 ans du SER et de notre revue préférée.

Les dossiers prévus en 2017 se pencheront notamment sur les élèves «hors du cadre», l'éducation en Extrême-Orient, l'enseignement dans le tertiaire, la prochaine Journée de l'enseignement spécialisé et la ré-





Rencontre entre le comité de rédaction et l'imprimerie Juillerat & Chervet.

création. Le numéro spécial, pour sa part, explorera l'utopie nécessaire à l'éducation.

3.3 Rapport de la responsable «publicité»

S. Malogorski-Défago

2016 a produit une bonne récolte concernant la publicité. La prospection a porté ses fruits tout au long des numéros de l'Educateur.

Même si les nouveaux annonceurs sont peu nombreux, les fidèles ont vraiment joué le jeu. Ils étaient bien présents avec des publiereportages, des annonces de formats divers et les partenariats ont bien dynamisé le tout.

Le Hors-série

Au début juin a commencé la mise en place concrète du projet: choix des formats et tarifs pour les annonces – il s'agissait de déterminer le rendement, les frais et les besoins pour lancer une bonne prospection.

Deuxième étape en juillet, la création et l'envoi – courrier et courriel – des documents de présentation auprès de nos annonceurs fidèles, mais surtout auprès des nouveaux pour expliquer

notre projet et leur donner envie de participer à l'aventure!

Le thème des sorties scolaires était idéal pour un premier numéro.

Au retour des vacances, les réponses ne se font pas attendre... Un travail intense commence: reprise de contact avec tous les annonceurs par téléphone ou courriel; élaboration et suivi des ordres d'insertion (contrat); création et suivi des listes d'annonceurs confirmés ou à contacter, mise en page des annonces, élaboration et suivi des bons à tirer pour les annonceurs. La liste des intéressés ne cesse de s'allonger. Mi-septembre, les frais d'impression (selon le nombre de pages prévues) semblent être cou-



Sylvie Malogorski-Défago

verts par la publicité de Suisse romande, ouf!

Fin novembre, dernier délai pour les annonces. Le résultat est très encourageant pour une première expérience: pas moins de 65 annonces dans le numéro, dont une très petite partie a été fournie par l'agence Kömedia, notre démarcheur pour la Suisse allemande.

Publicité sur le web

La publicité sur nos sites a également pris un envol cette année et les demandes se font spontanément, ce qui prouve son impact positif.

Les bannières sont nombreuses et diverses. C'est aussi un bon moyen de remercier les annonceurs de l'Educateur en leur offrant une période de publicité sur nos sites.

Nos partenaires bénéficient eux aussi de cet espace. Il reste encore du travail à faire du côté des statistiques des visites et autres.

Perspectives pour 2017

- Faire le bilan du Hors-série qui aura permis d'approcher de nouveaux annonceurs pour le futur.
- Fidéliser les anciens annonceurs pour l'Educateur, en sachant que certains ne pourront pas insérer leur publicité dans le Hors-série et dans l'Educateur dans la même année.
- Prospecter de nouveaux annonceurs pour l'Educateur en proposant les thèmes abordés dans les dossiers.
- Mettre l'accent sur des offres promotionnelles pour nos abonnés.



3. Revue Educateur

3.4 Rapport administratif Educateur

J.-M. Haller

En moyenne par numéro, l'Educateur a été distribué à 8'719 exemplaires aux abonnés affiliés, membres des AC (8'981 en 2015), à 473 exemplaires aux abonnés payants et à 228 exemplaires gratuitement.

Les recettes des abonnements externes se montent à 43'936 francs, en baisse de 5,57%.

Le chiffre d'affaires brut de la publicité s'est monté à 149'388 francs, en hausse de 0,17%. Il comprend les montants des bannières publicitaires sur les sites SER et Educateur.

La baisse du nombre d'abonnés affiliés est en corrélation avec la baisse du nombre de membres des AC, mais aussi une conséquence d'une vérification minutieuse du fichier d'adresses à l'interne et par les secrétariats des associations cantonales durant l'année 2016.

Selon la période de l'année, jusqu'à une vingtaine d'exemplaires sont retournés par la Poste pour non livraison, à cause des changements d'adresses non annoncés (la Poste fait suivre les journaux uniquement

si la personne l'a spécifiquement demandé), des erreurs de distribution par les facteurs (conséquence directe de la modification de leurs conditions de travail), et des exemplaires refusés par le destinataire.

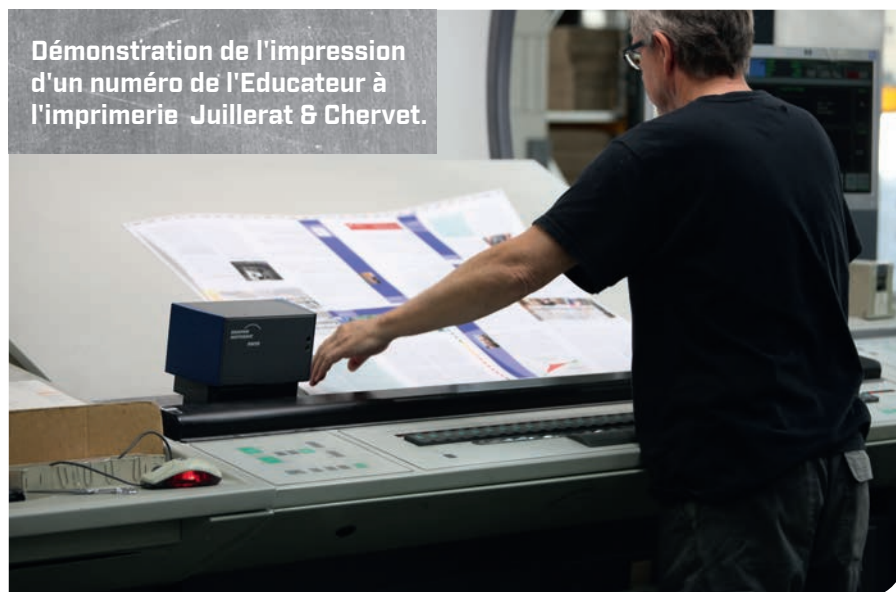
Le travail administratif géré par les deux collaboratrices du secrétariat général consiste aussi à établir et à suivre toutes les factures liées à la parution de la revue, que ce soit pour l'impression, les frais de port, les annonceurs, les dessinateurs et ré-



Véronique Jacquier Darbellay

dacteurs d'articles, les défraiements du comité de rédaction ainsi que la gestion des offres de l'Educateur, consistant principalement en l'envoi des places de cinéma gratuites, et en la transmission des commandes de livres ou d'abonnements avec rabais. Ponctuellement, des demandes d'anciens articles (jusqu'à 20 ans d'âge!) font l'objet d'une recherche et d'un envoi à titre gracieux.

Un remerciement tout particulier à Véronique Jacquier Darbellay qui gère avec efficacité ce secteur. Le travail étant réparti entre Martine Veuthey et elle-même.



Martine Veuthey

4.1 Rapport financier

J.-M. Haller

Les comptes 2016 présentent un résultat supérieur au budget de plus de 60'000 francs, bénéficiaires à hauteur de 55'931.66 francs.

Cette différence est due au fait que le nouveau président n'était pas encore élu, son salaire ni son taux d'activité connus, au moment de l'établissement du budget. Par précaution, c'est la masse salariale maximale qui avait été provisionnée.

De plus, par la suite, le SER a accepté que le taux d'activité du président soit de 80% et a décidé d'utiliser les 20% restants pour des mandats, l'un de 10% pour la vice-présidence et d'autres ponctuels pour un montant global correspondant à 10%. Cette somme n'a de loin pas été utilisée entièrement. *(lignes 13 et 14).*

La différence entre budget et comptes est plus importante pour les charges sociales que pour les salaires.

Cela provient du fait que des primes et gratifications de départ ont été versées et ne sont pas soumises à cotisation au 2e pilier et que le 10% du vice-président est versé sous forme de ristourne à la SPVal, montant global qui comprend des cotisations sociales, mais est comptabilisé à la ligne 13.

Concernant les cotisations, suite à la décision de l'AD du printemps 2016, une ristourne de 69'904 francs a été versée aux AC du SER. Ce montant pris sur la fortune est inclus dans la somme totale des cotisations *(ligne 1 du PGP)*, permettant ainsi une comparaison entre les exercices comptables.

Concernant le bilan, à fin 2015, la fortune se montait à 583'219 francs, auxquels s'ajoutent des réserves à hauteur de 171'643 francs.

Les décisions prises lors de l'AD SER du printemps 2016 – 50'000 francs versés dans la réserve Congrès et

Assemblée des délégués du SER - Mai 2016



11'000 francs dans celle des manifestations SER, ainsi que 69'904 francs ristournés aux AC – ont diminué la fortune du SER à hauteur de 452'315 francs.

À ce montant s'ajoute le bénéfice 2016, la fortune totalisant 508'247 francs au 31 décembre 2016.

Chaque année les permanents et collaboratrices du SER travaillent à maximiser les recettes et réduire les dépenses partout où cela se peut. Cela contribue à maintenir l'équilibre des comptes, même si les montants peuvent paraître faibles, voire anecdotiques, par rapport aux cotisations des membres. Qu'ils en soient ici remerciés.



Réception lors de l'assemblée des délégués du SER - Mai 2016

4. Finances

Pertes et profits 2016

Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2015	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1 Cotisations des AC	1'065'000	1'054'339.00		1'070'920.00	
2 Recettes éditions	49'000	44'338.74		46'911.91	
3 Recettes publicitaires brutes	147'000	155'350.30		162'080.30	
4 Recettes des activités SER	5'000	13'898.00		11'399.23	
5 Recettes financières	3'000	2'911.44		6'116.09	
6 Prél. réserve manifestations	20'000	10'000.00			
7 Prél. réserve Educateur	5'000	5'000.00			
8 Prél. réserve logistique	5'000	5'000.00			
9 Prél. réserve syndicale	20'000	0.00			
10 Prélèvement réserve 150e				155'598.80	
11 Contribution CIIP aux ARE	10'000	10'000.00		10'000.00	
12 Inscriptions ARE + JES	10'000	2'260.00			
13 Salaires	570'000		546'910.35		479'890.80
14 Charges sociales	143'000		95'264.85		90'203.95
15 Indemnités / Honoraires	85'000		95'495.51		101'737.95
16 Défraiements	60'000		55'333.06		61'377.22
17 Editions					
18 Logistique	317'000		317'988.37		319'764.56
19 Assoc. / Délég. / Solidarité	82'000		72'210.03		72'532.87
20 Frais généraux	17'000		11'866.35		11'899.50
21 Investissements	30'000				
22 Livre du 150e					155'598.80
23 ARE	30'000		31'101.50		
24 Manifestations	10'000				9'921.25
25 Campagne AVS+			18'995.80		
26 JchE					22'762.60
27 150e Livre SER			2'000.00		16'223.05
28 150e anniversaire SER					38'530.50
TOTAUX	Rec. : 1'339'000 Dép. : 1'344'000	1'303'097.48	1'247'165.82	1'463'026.33	1'380'443.05

Récapitulatif

Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2015	
Recettes	1'269'000	1'270'837.48		1'297'427.53	
Apport réserves	50'000	20'000.00		165'598.80	
Recettes manifestations	20'000	12'260.00			
Charges personnel	858'000		793'003.77		733209.92
Charges ordinaires	446'000		402'064.75		404196.93
Charges manifestations	40'000		52'097.30		243036.20
Total produits	1'339'000	1'303'097.48		1'463'026.33	1'380'443.05
Total charges	1'344'000		1'247'165.82		
Bénéfice de l'exercice	-5'000		55'931.66		82'583.28

4. Finances

Bilan 2016

Libellés		au 31 décembre 2016		au 31 décembre 2015	
		ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
CAPITAUX CIRCULANTS					
1	Caisse	592.85		446.65	
2	CCP 1	262 190.74		152 906.73	
3	CCP 2	204 294.91		55 225.39	
4	CCP Deposito	203 893.60		203 732.30	
5	BCV cpte placement	7 447.65		7 115.30	
6	Crédit Suisse cpte épargne	0.00		214 182.09	
7	<i>Total</i>	678 419.75		633 608.46	
CAPITAUX IMMOBILISES					
8	Titres BCV	35 532.25		35'598.00	
9	Titres Postfinance	23 551.00		23'571.30	
10	Impôt anticipé	1 140.15		877.05	
11	Mobilier	11 112.05		8'800.90	
12	Informatique	3 190.95		4'961.45	
13	Appareils	902.20		1.00	
14	<i>Total</i>	75 428.60		73'809.70	
TRANSITOIRES					
15	Actifs transitoires	20 154.05		122 383.33	
16	passifs transitoires		53 112.50		74 939.25
RESERVES					
18	Manifestations SER		55 816.58		54 816.58
19	Action syndicale et Solidarité		86 826.34		86 826.34
20	Logistique		15 000.00		20 000.00
21	Educateur		5 000.00		10 000.00
22	Congrès		50 000.00		0.00
23	<i>Total réserves</i>		212 642.92		171 642.92
FORTUNE					
24	Fortune avant P&P		452 315.32		500 636.04
25	<i>Bénéfice</i>		55 931.66		82 583.28
26	Fortune		508 246.98		583 219.32
SYNTHESE					
27	Actifs et Passifs	774 002.40	53 112.50	829 801.49	74 939.25
28	Réserves		212 642.92		171 642.92
29	Fortune du SER		508 246.98		583 219.32
30	Fortune totale du SER		720 889.90		754 862.24
		774 002.40	774 002.40	829 801.49	829 801.49

5. Implication au plan romand

5.1 CIIP



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

5.1.a Plénière et secrétariat général

G. Pasquier / S. Rohrbach

L'ère des grandes options et des grandes décisions est bel et bien révolue pour la Conférence romande de nos ministres de l'éducation. La très forte volonté commune qui a pu marquer les périodes d'adoption de la Convention scolaire romande et du PER a fait place à un souci beaucoup plus individuel pour chaque canton d'une saine mise en œuvre de l'harmonisation décidée. La décision explicite d'entrer dans une phase d'implémentation permet à chacun des chefs de département de se consacrer davantage aux problèmes budgétaires qui ne manquent pas dans les cantons.

Il n'y a pas eu de rencontre avec la plénière de la CIIP cette année. Les indispensables relations entre les responsables du SER et le secrétariat général de la CIIP se sont poursuivies au rythme imprimé ces dernières années, pour faire état de l'évolution de l'Espace romand de la formation. L'important dossier de la formation est pris en charge par une commission ad hoc, composée de représentants du SER et de la CLFE.

L'état des lieux très satisfaisant de l'Espace romand de la formation (en

tout cas en comparaison nationale) est à mettre en bonne partie au crédit des associations d'enseignants.

Le SER peut à ce titre regretter une certaine baisse de cohésion, voire de volonté et de projets communs au sein de la Conférence.

5.1.b COPED

S. Schoeb

L'an dernier, au moment du renouvellement des mandats quadriennaux à la COPED, le SER a demandé la modification de la phrase stipulant que ses représentants devaient être renouvelés tous les quatre ans. Nous souhaitons pouvoir choisir sans contraintes nos représentants. Selon le principe qui veut qu'«on ne change pas une équipe qui gagne», les trois délégués, disposés à poursuivre leur travail dans cette commission exigeante, ont été confirmés par le Co-SER. Une année après, l'un est devenu le président du SER et une deuxième a accepté un autre mandat à la CIIP, rendant le cumul délicat. C'est donc sous la houlette dynamique et souriante de Mireille Brignoli que les deux nouvelles déléguées, Adrienne Furrer-Mittaz et Francesca Marchesini, font leur entrée à la COPED pour défendre le point de vue des praticiens dans tout ce qui concerne l'enseignement obligatoire: PER, MER, MITIC, FG, et, dernier dossier ouvert en fin d'année 2016, mais non des moindres,



Mireille Brignoli



Suzanne Schoeb

les profils de connaissances et de compétences de fin de scolarité obligatoire.

Bonne chance à nos trois «Drôles de dames»!

5.1.c COPAR

G. Pasquier / S. Rohrbach

La COPAR, cette plateforme de discussion et d'information permet aux organisations de directeurs, d'enseignants et de parents de se concerter et d'interroger la CIIP. Le début de l'année lui a permis aussi de prendre connaissance du nouveau programme d'activité 2016-2019 de la CIIP et de travailler sur le contenu du 3e bulletin électronique de celle-ci, consacré à l'orientation et aux transitions 1 et 2. Une première discussion a eu lieu également en vue de décider du thème du prochain bulletin, discussion dans laquelle ont été évoquées les questions des tests de référence, des langues, de la formation continue, des migrants et de l'attractivité du métier.

Pour des raisons d'actualité et d'intérêt général, le thème de la formation des enseignants et des directeurs, ainsi que les dispositifs de formation

5. Implication au plan romand

continue semblent avoir été privilégiés. À noter que la COPAR ne s'est pas réunie lors du deuxième semestre.

Des changements de composition de la commission ne vont pas sans quelques réajustements quant à la concertation entre partenaires, mais la COPAR semble avoir trouvé un certain équilibre.

5.1.d CORES

O. Solioz

La CORES a succédé à la COMETE pour la période 2016-2019.

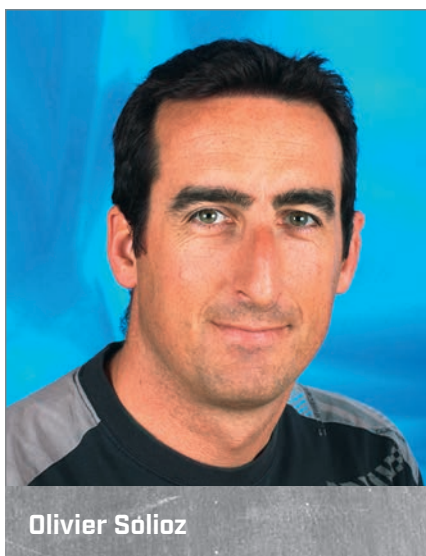
Lors des trois séances de travail, la commission s'est penchée sur les dossiers suivants:

- le suivi du développement de la Plateforme ESPER;
- l'accès et l'identifiant unique par le projet FIDES;
- les ressources numériques et l'adaptation des moyens pour les élèves à besoins éducatifs particuliers;
- la grille d'évaluation des RN;
- les politiques cantonales pour l'utilisation des logiciels;
- les normes de classification dans la BSN;
- la formation de personnes ressources MITIC;
- la planification de RomandTIC pour 2017.

Le président de la commission, Elvio Fisler, a également invité des intervenants externes pour des présentations de moyens, de supports, de technologies en lien avec les thématiques de la commission.

Deux sous-groupes ont été formés (grille d'évaluation, RomandTIC) pour présenter en mars 2017 des options pour la suite des travaux.

Les modifications et transformations des commissions CIIP ne facilitent pas la continuité du travail. Les



Olivier Solioz

diversités cantonales sont autant de facteurs qui multiplient les spécificités des approches autour des ressources numériques. Le projet ESPER est prometteur mais va demander des cantons et des communes des décisions politiques et des investissements technologiques. La place des MITIC dans le PER doit être clarifiée et mise en parallèle avec l'atteinte des objectifs fixés.

5.1.e COLANG

A. Furrer-Mittaz

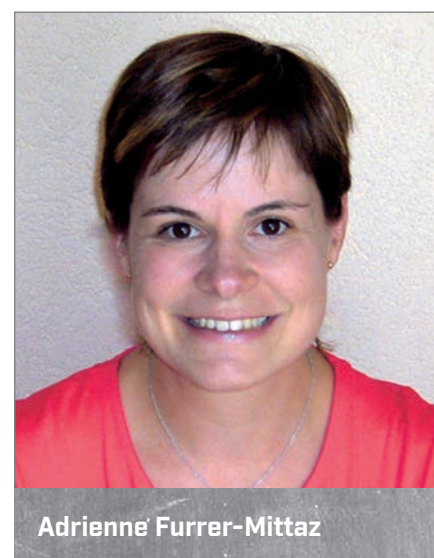
La COLANG, instituée en novembre 2015, est un «instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire». Lors de la séance constitutive du 24 août 2016, quelques dossiers d'actualité ont été présentés: la place de la langue italienne en Suisse romande, les condi-

tions-cadres nécessaires à la réussite des échanges linguistiques, l'acquisition du français en tant que langue seconde.

Puis, trois sous-commissions ont été constituées:

- une sous-commission didactique, chargée «des questions d'enseignement et de formation des enseignants, d'allophonie et du français comme langue étrangère et langue d'accueil, de sensibilisation à la langue italienne, de promotion des échanges linguistiques»;
- une sous-commission linguistique et scientifique, chargée «des usages pédagogiques et sociaux de la langue française, du développement du multilinguisme, des travaux linguistiques et terminologiques, des questions d'évolution et de rénovation grammaticales et orthographiques»;
- une sous-commission culturelle et promotionnelle, chargée «de la mise en valeur du français en Suisse et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire».

Ces trois sous-commissions se sont déjà réunies durant l'automne 2016 afin de prendre connaissance des diverses problématiques liées aux langues et aux échanges linguistiques.



Adrienne Furrer-Mittaz

5. Implication au plan romand



Gregory Durand

5.1.f COCRE

G. Pasquier / G. Durand

Les dernières années ont été marquées sur le plan politique par une certaine délégitimation de la recherche en éducation. Le fait que la COCRE, nouvelle formule, ne soit plus présidée par un membre de la Conférence donne à penser que la CIIP suit le mouvement. Par ailleurs, les difficultés budgétaires rencontrées dans la plupart des cantons ne sont pas de nature à pousser ces derniers à développer la recherche, d'autant que celle-ci a du pain sur la planche en ces temps d'implémentation tant du PER que d'un certain nombre de nouveaux outils pour l'enseignement. Ainsi les grands thèmes installés sur le métier de la COCRE ont été les indicateurs de l'Espace romand de la formation, au travers d'un dossier élaboré par l'IRD, les épreuves romandes communes avec l'état des travaux, leurs perspectives et surtout les inévitables choix à faire pour l'avenir, la gouvernance éducative à laquelle un colloque a été consacré, et la formation des enseignants sur le plan de la recherche, au travers de quelques stages consentis par les HEP.

La dernière séance de l'année a été consacrée à une présentation du nouveau Centre de compétences romand de didactique disciplinaire (2Cr2D). Ce dernier a pour objectifs notamment d'associer les didacticiens de toutes les institutions romandes, d'assurer le développement de toutes les institutions membres du CAHR, pour stimuler et promouvoir la recherche didactique romande et créer des synergies entre équipes didactiques.

Dans un monde où tout et n'importe quoi est soi-disant appuyé scientifiquement, la recherche en éducation a besoin de retrouver, avec ses lettres de noblesse, une véritable raison d'être pour les enseignants et leurs interrogations.

5.1.g Conseil Média Formation

D. Solioz

Le 6 décembre, le Conseil Média Formation s'est réuni en terre valaisanne. Son président, Oskar Freysinger a salué la présence de Gilles Marchand, directeur de la RTS qui a été nommé à la tête de la SSR.

L'excellente collaboration entre la RTS et la CIIP a une nouvelle fois été soulignée. Une conférence de presse est prévue en mars 2017. Des exemples concrets de ressources et des utilisations dans le domaine scolaire y seront présentés.

Les nombreux dossiers en réalisation ont été présentés: les documentaires RTSdécouverte, les ateliers pratiques RTS pour les élèves, les collaborations avec d'autres télévisions, le Prix littérature ados, la Semaine des Médias à l'école, le jeu Datak, les actions sur la citoyenneté de CinéCivic, le site notrehistoire.ch.

L'accès aux ressources RTS et la pérennité des liens ont été garantis pour les ressources répertoriées



dans les MER ou sélectionnées par la CIIP. Un rappel sur les droits d'auteur et les conditions d'utilisation des ressources sera transmis aux enseignants.

M. Freysinger s'engage à vérifier auprès des HEP la place consacrée à l'éducation aux médias.

Pour garantir le rythme annuel du CMF, la date du 22 septembre 2017 a été retenue pour une séance à Saint-Maurice.

Le CMF est au complet. Les synergies entre le PER, les MER et les ressources de la RTS doivent encore mieux être exploitées par les enseignants de tous les degrés. La multiplication des sites (des plateformes et des accès) pour les nombreuses ressources ne crée pas les conditions favorables pour une utilisation «aisée» de tous les trésors numériques dans les classes. La Plateforme ESPER doit relever le défi de centraliser les liens.

5.1.h Groupe de liaison du CMF

D. Solioz

Les membres de ce groupe sont les chevilles ouvrières qui font avancer les dossiers du CMF. Tanya Chytil et Nathalie Hof dynamisent les créations de la RTS pour tous les projets en lien avec l'éducation, la formation et l'enseignement. En plus des web séries,

5. Implication au plan romand

la RTS collabore avec le CERN, l'EPFL, l'UNIGE pour mettre sur pied des reportages scientifiques à la portée des élèves.

Les représentants de la CIIP, Jacques Déboeuf et Christian Georges font le lien entre les ressources RTS, les MER, le PER et alimentent les sites www.ciip.ch, www.plandetudes.ch, www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch. Pour cette dernière manifestation, un groupe de travail spécifique sélectionne des activités accessibles pour les élèves des cycles 1-2-3. Pour toutes les actions et ressources, le défi est d'arriver à transmettre l'information au plus grand nombre d'enseignants.

Le groupe de liaison a reçu comme mission pour 2018 de déplacer la Semaine des médias à l'école en automne. La proximité habituelle de la SME avec la Semaine de la langue française n'est en effet pas souhaitée par le SG-CIIP. Des modifications dans le processus d'inscription et de transmission des moyens sont envisagées pour rendre ce déplacement possible.

L'avis des praticiens, représentant le SER, est très utile pour orienter les sujets des productions RTS.

Le défi pour les enseignants réside dans le fait de réussir à retrouver dans la jungle du Web les ressources utiles à leur enseignement. Un instituteur bien dans sa tête et dans sa classe pourra se sentir plus libre pour exploiter la variété des supports en lien avec le PER et les MER.

Le SER a un rôle important à jouer dans la transmission des informations à ses membres. L'Éducateur et le site www.le-ser.ch sont des vecteurs déjà utilisés, mais qui pourraient encore être plus interactifs. Les associations cantonales, grâce à leur proximité avec les membres, peuvent également utiliser leurs sites pour donner une vitrine à ces ressources.

5.1.i FORDIF

J.-M. Haller

En plus des activités habituelles de suivi de la formation des futurs et actuels directeurs d'établissement scolaire, la commission a élaboré avec l'IRDPA une enquête de satisfaction auprès des directeurs ayant suivi cette formation. Le questionnaire a été envoyé auprès des quelque 600 personnes qui ont vécu l'une ou l'autre des «formules» créées par le consortium depuis 2008 à la fin de l'année.

5.1.j CAHR

G. Pasquier / S.Rohrbach

Aucun contact formel n'a eu lieu. Contacts informels avec le président Guillaume Vanhulst puis sa successeuse, Pascale Marro.

5.2 Autres associations, fondations, institutions

5.2.a CLACESO

J.-M. Haller

Une rencontre annuelle a permis au président et au secrétaire général de rencontrer le président et un membre du comité de la CLACESO pour échanger sur les dossiers en cours et se tenir informés des différents objets traités par les deux associations. Au-delà de cette séance formelle, les contacts ont été nombreux durant l'année avec le président, M. Berdoz, par le fait que son association et le SER sont présents dans de nombreux groupes de travail, commissions et réseaux, permettant ainsi de traiter ensemble cer-

tains dossiers ou des questions particulières, au gré de ces rencontres.

Au moment de rédiger ce rapport, le SER a appris la nomination de M. Berdoz à d'autres fonctions au sein de l'Etat de Vaud, ce qui entraîne de facto sa démission de la présidence de la CLACESO. Le SER lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle et espère qu'il sera possible de continuer à développer la relation et la collaboration entre nos deux associations avec son successeur.

5.2.b FAPERT

G. Pasquier / S. Rohrbach



Il n'y a pas eu de projet commun et de rencontre des deux comités, mais la collaboration s'est poursuivie au travers de la COPAR, du groupe de pilotage des ARE et d'autres opportunités de rencontre.

Comme chaque année, le président du SER était présent à l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai 2016 à Chêne-Bourg et qui a été suivie d'une conférence-débat du Dr. Olivier Revol, intitulée *Décrochage scolaire – mieux vaut prévenir que guérir*.

Comme le SER, la FAPERT a connu un changement à sa tête en 2016. La Genevoise Jacqueline Lashley a succédé à Paul Majcherczyk l'été dernier. Dès la rentrée, une rencontre a été organisée afin de mettre en place les bases d'une respectueuse collaboration. Un premier dossier a été discuté: l'édition romande du journal des

6. Implication au plan national

parents *Fritz et Fränzi*. L'éditeur s'est en effet approché du SER et de la FAPERT pour voir quelle collaboration serait possible pour la création de la version romande de ce magazine. Les deux associations ont échangé leur point de vue sur l'intérêt d'une telle revue et ont accordé leurs violons pour essayer d'arriver à un accord avec l'éditeur.

Portée à bout de bras par une poignée de volontaires, la vie de la FAPERT n'est pas un long fleuve tranquille et le travail accompli mérite le respect. Les efforts engagés pour en faire une association représentative de la scolarité obligatoire commencent à porter leurs fruits, à l'instar des Genevois qui ont créé la FAPED (www.papeo.ch).

De nombreux dossiers intéressent aussi bien le SER que la FAPERT. Une collaboration est donc nécessaire, ne fût-ce que pour faire connaître les différentes positions.

6.1 CDIP

6.1.a Plénière et secrétariat général

G. Pasquier / S. Rohrbach

La plénière de la CDIP se réunit trois fois par année. Depuis ce printemps, les faitières syndicales, SER et LCH, ne peuvent plus y envoyer qu'un seul représentant par association au lieu de deux. Cette année, plusieurs dossiers ont été traités. Tout d'abord le délicat dossier de l'articulation gymnases-universités a été mené à bien par la clôture de ses «sous-projets» en complétant le plan d'études cadre par une annexe comprenant les compétences en langue première et en mathématiques concernant l'aptitude générale aux études supérieures. La

plénière a aussi exprimé son inquiétude, suite au message FRI du Conseil fédéral, concernant le financement de la formation professionnelle.

Bien sûr, le dossier des langues a aussi occupé les travées de l'assemblée. Une présentation de l'état-major de l'Armée suisse sur les changements prévus afin de mieux concilier études et école de recrue a obtenu une oreille attentive des membres. Il a encore été question de la formation des enseignants du secondaire I (en fonction des plans d'études régionaux), du dialogue national sur la culture et des contributions pour les écoles supérieures.

La conseillère d'État zurichoise, Silvia Steiner a été élue présidente, tandis que les conseillers d'Etat romands, Monika Maire-Hefti et Jean-Pierre Siggen ont été élus au Comité (Bureau) de la CDIP.

Au niveau du secrétariat général, l'assemblée a nommé Susanne Hardmeier pour remplacer Hans Ambühl qui prend sa retraite.

6.1.b Conférence de coordination TIC et formation

D. Solioz

La Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques a invité les intervenants sociaux et scolaires à une journée de travail le 24 novembre 2016 à Berne. Le DFI et l'OFAS veulent développer les compétences des jeunes dans les domaines médiatiques.

La stratégie 2016-2019 de l'OFAS vise les côtés éducatif et réglementaire de la thématique. Des périodes de deux ans vont se chevaucher pour développer les sujets suivants: l'éducation par les pairs, la pédagogie spécialisée, l'extrémisme et la radicalisation, la violence sexuelle, la protection des

données, les loisirs et les domaines extrascolaires, la petite enfance, la formation professionnelle.

Différents ateliers ont présenté les réalisations ou initiatives nationales ou locales.

Voici la liste des sites des interventions: www.rts.ch/datak, www.fhnw.ch, www.medienprofistest.ch, www.mediapiazza.ch, www.zischtig.ch, www.zhaw.ch/psychologie/pi, www.semainedesmedias.ch.

Le site www.jeunesetmedias.ch répertorie toutes les informations et oriente les visiteurs vers les ressources adaptées au public cible: les parents, les enseignants et les autres professionnels.

Certains sites ont relevé le défi des différentes langues nationales. D'autres sont actuellement limités à une région et devront faire un effort de développement pour espérer se généraliser à l'échelle du pays. Des doublons semblent exister. La multiplicité des sites ne va pas faciliter la tâche des différents offices cantonaux. Le risque pour les écoles et les enseignants est de recevoir une directive du département qui impose un «moyen» ou des intervenants sans une consultation préalable. Un travail concerté de tous les partenaires autour de la place des MITIC dans le PER et le Lehrplan21 semble nécessaire.

6.1.c Profils d'exigences professionnelles

G. Pasquier

Pour résoudre les problèmes de transition sec. I – apprentissage, une opération avait été mise sur pied par l'USAM, avec la collaboration très peu enthousiaste de la CDIP, pour définir les profils d'exigences professionnelles à l'entrée en apprentissage pour toute une série de professions

6. Implication au plan national

(plus de 250). Menée par le professeur Walter Goetz, cette recherche a été suivie de près par le SER et LCH qui participaient au groupe de référence par leur président respectif.

Si l'objectif de diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage et leurs abandons pourrait être partagé par les associations professionnelles, le danger de pré-orientation à l'école obligatoire restait entier et devait être combattu jusque dans les intentions de la CDIP [voir le rapport d'activité 2015 p. 16]. Ce travail de définition des profils d'exigences professionnelles qui avait commencé au début 2011, a demandé un suivi important des associations de branches (patronales) et des partenaires. Les représentants de la CDIP, du SER et de LCH ont participé avec beaucoup de réticences et de critiques à l'évolution du dossier.

C'est avec une grande satisfaction qu'ils ont, au cours des années, entendu les difficultés rencontrées par les responsables d'apprentissages pour définir certains profils et la constatation souvent exprimée que les exigences à avoir en début de formation relevaient plus souvent des qualités humaines et personnelles plutôt que des connaissances scolaires ou professionnelles.

C'est donc sans beaucoup de surprise que LCH et le SER ont vu disparaître des radars le projet en 2016, puisqu'il n'en a plus été question officiellement et que le groupe de référence n'a plus été convoqué.

La volonté très ferme des syndicats d'enseignants de considérer l'école obligatoire comme telle et de garder pour tous les élèves un objectif de développement personnel commun, dépourvu de toute préorientation préjudiciable, semble prévaloir.

L'apparent abandon du projet n'est peut-être pas définitif. Il reste à améliorer la transition pour les élèves, à leur faciliter et leur positiver la vie,

comme aussi leur épargner le passage des tests privés et onéreux qu'ils sont obligés de passer maintenant.

6.1.d Bilan du système de reconnaissance des diplômes

J.-M. Haller

Le secrétariat général CDIP, accompagné par un groupe de référence dont faisait partie le SER a remis son rapport au Bureau de la conférence plénière au printemps.

Celui-ci a demandé à ce qu'un audit ait lieu auprès des principaux concernés que sont la chambre des HEP de Swissuniversities, les faïtières associatives d'enseignants et de directeurs – le SER y était représenté par son président – pour discuter des améliorations et des simplifications à apporter au système de formation des enseignants.

Suite à cette audition, la CDIP a décidé de revoir totalement les règlements de reconnaissance des diplômes en 2017.

Même si les titres des formations d'enseignants sont reconnus au niveau suisse, la coordination du système de formation a encore beaucoup de progrès à faire, tant dans les contenus de la formation très diversifiés que dans les catégories de titres délivrés, notamment au primaire où des titres sont toujours délivrés pour enseigner uniquement en 1e et 2e années.

6.2 Agence éducation 21



6.2.a Conseil de fondation

G. Pasquier / S. Rohrbach

Le contexte politique est loin d'être rose pour la Fondation éducation21, mais son Conseil de fondation a maintenant l'avantage d'être présidé par Silvia Steiner, la nouvelle présidente de la CDIP, et son engagement personnel est une valeur sûre pour la prise en compte de l'EDD au niveau national.

Les difficultés financières ne manquent pas et éducation21 a dû faire face cette année à des pertes de contributions (Alliance Sud) et à une redéfinition des collaborations avec les ONG.

Le contexte politique a continué à occuper le Conseil de fondation.

La définition par l'ONU de ses 17 objectifs EDD, comme la prise en compte du thème au Sommet de la francophonie, sont de nature à renforcer l'ancrage de l'EDD au plan international.

La CDIP compte sur les plans d'études régionaux pour concrétiser la mise en œuvre des objectifs éducatifs au développement durable.

Dans l'optique d'un meilleur fonctionnement d'éducation21, le Conseil de fondation a planché sur un concept de conseil politique pour l'EDD.

Le travail visant à créer un réseau d'écoles21, basé sur le réseau RADIX, étendu aux objectifs du développement durable, se poursuit, non sans quelques difficultés.

Son financement reste problématique. Le regroupement des bureaux à Berne est en cours.

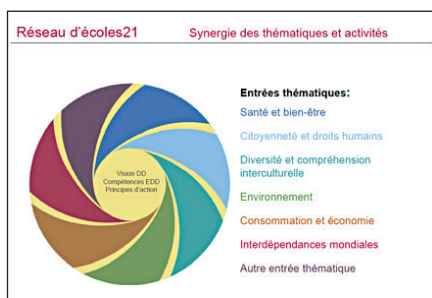
Malgré des signes très encourageants dans les intentions, au niveau international par exemple, l'EDD est très menacée sur le plan politique. Sans un solide ancrage dans les objectifs de l'école, et un engagement résolu des enseignants et des directeurs, il y a du souci à se faire.

6. Implication au plan national

6.2.b Groupe de résonance

S. Schoeb

Une dernière réunion a eu lieu en 2016, à Berne, pour finaliser les travaux concernant la mise en place du réseau national «Réseau d'écoles21 - Réseau suisse d'écoles en santé et durables». Son objectif : le développement des écoles comme un ensemble interconnecté où sont promues la santé et l'éducation en vue d'un développement durable. On y retrouve les principales entrées de la formation générale définie dans le PER. Les premières propositions concrètes parviendront aux écoles en 2017. Aux enseignants de s'en saisir, selon leur pertinence et leur adéquation aux objectifs de leur établissement.



6.3 Autres associations, fondations, institutions

6.3.a LCH

G. Pasquier / S. Rohrbach

Au rythme d'une séance par mois, le bureau de coordination SER-LCH a planché sur toute une série de projets, tout en gérant la coordination des positions des associations d'enseignants au niveau national. L'opération FinanceMission, en collaboration avec l'Union suisse des banques cantonales, a vu un premier aboutissement. La mise en place des Swiss Education Days a été envisagée à la suite de la disparition de Didacta.



Le projet d'une charte sur le sponsoring dans l'éducation a été discuté, puis refusé par le SER. Une enquête auprès des parlementaires nationaux sur les antécédents migratoires a été menée.

Parmi les dossiers importants sur la table du bureau de coordination, on compte celui des langues nationales, la mise en œuvre des plans d'études régionaux, les réponses aux consultations, la santé des enseignants, les votations populaires, la formation des enseignants et leurs profils de carrière, les relations internationales. Plusieurs prises de position et communiqués communs ont été rédigés : intégration des élèves et des jeunes migrants, résultats PISA, consultation fédérale sur les langues.

L'évolution du bureau de coordination et de son activité fédérale, en collaboration avec l'USS et Travail.Suisse, a aussi été au cœur des préoccupations, de même que l'organisation de la quatrième Journée suisse de l'éducation qui aura lieu en 2017.

6.3.b Collaboration SER/LCH avec l'USS et Travail.Suisse

S. Rohrbach

Depuis cette année, le SER et LCH collaborent avec l'USS et Travail.Suisse.

Un contrat a été signé pour deux ans. Il a d'ailleurs été nécessaire de clarifier la participation éventuelle d'un membre du SSP qui fait partie de l'USS.

Quatre fois par année, deux représentants des quatre associations se retrouvent pour discuter des dossiers fédéraux ayant un lien avec la formation. Ces réunions sont aussi l'occasion de parler d'autres dossiers, par exemple des assurances sociales. Le projet de loi sur les langues, la réforme de la maturité professionnelle, le financement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, l'intégration des réfugiés ou la formation professionnelle 2030 sont quelques-uns des dossiers traités cet automne.

Cette collaboration qui vient de débuter montre déjà son utilité. Aujourd'hui, il est nécessaire de savoir ce qui se passe au niveau fédéral pour anticiper dans nos cantons.

6.3.c Ebenrain et Intergroupe parlementaire

G. Pasquier / S. Rohrbach

La Conférence Ebenrain qui regroupe douze faitières syndicales au niveau national, dont l'USS et Travail.Suisse, permet au SER et à LCH d'être très actifs au niveau de la coordination suisse des syndicats. Aidée de quatre groupes de travail, sur les assurances, les assurances sociales, l'éducation et le service public, Ebenrain s'empare de tous les dossiers qui peuvent ou pourront, par leur passage au Parlement, influencer les conditions de travail des employés. Les détails des sessions du Conseil national et du Conseil des Etats sont passés au crible, et les travaux des commissions parlementaires évoqués et analysés. Il a, bien sûr, cette année, été question entre autres de la réforme fiscale

6. Implication au plan national

des entreprises (RIE III), de l'initiative AVSplus, de la prévoyance vieillesse, du message sur la formation, recherche et innovation 2017-2020, des mesures de santé dans les conventions collectives et de plusieurs problèmes touchant plus particulièrement telle ou telle partie du personnel.

Stoppons la baisse des rentes – Renforçons l'AVS plus
AVS plus
...pour une AVS forte

Voter et faire voter
OUI

- Les rentes des caisses de pensions (2e pilier) diminuent.
- L'AVS est la source de revenu principale pour deux tiers des retraités
- Les retraités doivent pouvoir vivre décemment avec l'AVS
- L'AVS est solidaire avec les plus faibles
- L'AVS est un système bon marché (à rentes égales le coût pour l'assuré est deux fois moins cher)

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS
AMC/OFF / AVECO / S/EN / SEI
SEIB / SPFF / SPB / SPU / SPUL

Dans les quatre groupes de travail créés par Ebenrain, les sujets sont analysés plus en détail et préparés pour la plénière. C'est dans celui de la formation que le SER a été le plus actif. Il a été question du message sur la formation, la recherche et l'innovation, des économies budgétaires dans les cantons et des réactions syndicales, de la révolution digitale et de l'accueil des réfugiés et plus particulièrement des mineurs non accompagnés.

Quant à l'Inter groupe parlementaire Travail, il permet aux acteurs d'Ebenrain de rencontrer des parlementaires fédéraux, des chefs de partis et des responsables politiques sur un thème choisi.

Le SER n'a pas le temps ni les moyens de s'impliquer autant qu'il le voudrait et qu'il le faudrait à ce haut niveau national de défense des salariés

et de lobbying politique et parlementaire. C'est pourquoi, une participation la plus suivie possible aux travaux d'Ebenrain peut pallier cette faiblesse.

6.3.d SSPES

G. Pasquier / S. Rohrbach

Une très bonne entente règne entre le SER et la SSPES grâce à la présidente valaisanne, Carole Sierro. Le président du SER a été, cette année, systématiquement invité aux conférences des présidents et à l'assemblée des délégués.

De plus en plus reconnue aussi comme un partenaire romand par la CIIP, la SSPES a intérêt à travailler de concert avec le SER et s'y emploie. La grande question de l'articulation gymnases-universités, avec les sous-projets de la CDIP s'est trouvée au cœur des préoccupations de la SSPES, avec les problèmes de statut et de taux d'engagement des enseignants. Les problèmes de salaires, d'économies budgétaires, de formation continue, comme les écoles de culture générale ont aussi figuré à l'ordre du jour. Le SER et le SSPES vont collaborer sur une revalorisation de l'image des enseignants.

Tout effort que la SSPES et le SER peuvent déployer dans le sens d'une articulation scolarité obligatoire-postobligatoire sera bon à prendre. Le SER ayant des affiliés du secondaire 2 et du tertiaire, la collaboration avec le SSPES est une évidence.

6.3.e Fondation CSPS

G. Pasquier

Les contacts au niveau national ont toujours été très bons entre le SER et le CPCS dont la directrice, Béatrice Kronenberg, arrive en fin de mandat. Très attentive aux positions et analyses du SER en matière d'enseignement spécialisé, elle a participé au-

tant que possible aux manifestations romandes. La mise sur pied en 2011 d'une édition francophone de la Revue de pédagogie spécialisée a été saluée par le SER. Une place de représentant SER au comité de rédaction est toujours vacante.

6.3.f Jeunesse et Economie

G. Pasquier / S. Rohrbach

Malgré la présence du président du SER dans son comité et sa participation à l'assemblée générale, l'année s'est déroulée sans véritable action de Jeunesse et Economie en Suisse romande. L'association semble se cantonner à la Suisse alémanique bien que la volonté affichée du secrétaire général, Urs Marti, soit de travailler au plan national. Il faut dire que l'implication de l'association au niveau romand est plutôt tiède pour ne pas dire plus. Le SER est pourtant persuadé qu'une meilleure collaboration, ou du moins connaissance réciproque, de l'école et de l'économie serait très bénéfique aux élèves et aux jeunes qui doivent compter sur l'une pour s'intégrer à l'autre. La différence de mentalité entre Suisse alémanique et Suisse romande fait que l'accent devrait être porté sur cette dernière. On en est très loin. Cependant, une rencontre entre le nouveau président et la nouvelle responsable de Jeunesse et Economie en Suisse romande a eu lieu afin de trouver des pistes pour mieux implanter ces activités dans nos cantons.

6.3.g Alliance pour la promotion de la santé des professionnels de l'école (PSE)

J.-M. Haller

Le bureau de direction de l'alliance PSE dont fait partie le SER s'est réuni à trois reprises et la rencontre annuelle des 17 membres du réseau,

7. Implication au plan international

composé de représentants des HEP – alémaniques essentiellement –, de services cantonaux, d'associations actives dans le domaine de la santé au travail, des associations des directeurs romands et alémaniques, de LCH et du SER, a eu lieu en septembre. Le rôle de ce réseau est de mettre en commun tout ce qui existe dans le domaine de la santé au travail des professionnels impliqués dans la vie des établissements, de développer des projets ou de soutenir des initiatives développées par l'un ou l'autre des membres. Actuellement, l'alliance est impliquée dans le développement d'une adaptation de l'outil S-Tool pour les établissements scolaires. En Suisse allemande, le projet est dans sa phase d'expérimentation pilote dans deux cantons. En Suisse romande, il est en attente de la libération du financement nécessaire à une adaptation linguistique et conceptuelle à la culture romande du système scolaire.

La page internet Alliance PSE est hébergée sur le site de RADIX.

Le SER, qui représente aussi LCH au sein du bureau a offert le logo, en cours d'adoption.

À nouveau, une différence importante entre la Suisse allemande et romande existe dans ce domaine. Les cantons alémaniques ont plus développé des structures de suivi et d'accompagnement des professionnels des établissements scolaires qu'en Suisse romande, à l'exception du Jura et de Neuchâtel. La CIIP n'a d'ailleurs pas donné suite à la demande du SER d'intégrer cet aspect dans le programme de législation 2016-2019.

6.3.h Swissuniversities

G. Pasquier / S. Rohrbach

Aucune rencontre n'a eu lieu cette année avec la Chambre des HEP (PH Kammer), mais des échanges de

courrier et de documents ont été effectués au niveau alémanique sur la formation pratique des enseignants.

À noter que lors d'une audition de la CDIP à propos de la reconnaissance des diplômes, le président de la Chambre des HEP a dit qu'il fallait un examen sérieux de la mesure et de la manière de l'augmentation au degré Master de toutes les filières de formation pour l'école primaire.

7 Implication au plan international

7.1 Fondation CPA

A. Bonvin

CPA 2016: une année en demi-teinte

«L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde.» Nelson Mandela

L'année 2016 devait être l'année de la fin du projet triennal 14-16 à Kinshasa et Kikwit-Idiofa en République démocratique du Congo, au Togo et au Mali. Malheureusement, nous n'avons pu organiser que deux séminaires de formation (à Kikwit-Idiofa et au Mali) car notre situation financière ne nous a pas permis d'aller au bout de nos objectifs.

Si le SER maintient son soutien indéfectible à nos projets, ce dont nous sommes heureux et fiers, Valais Solidaire, notre deuxième principal bailleur de fonds voit ses rentrées financières diminuer et n'a pas pu nous octroyer l'argent suffisant pour poursuivre et terminer nos engagements. Notre expérience est reconnue en Afrique et en Suisse et nous disposons de compétences professionnelles de qualité, d'un matériel pédagogique conséquent et pertinent, d'un encadrement de formateurs d'adultes même si nous ne sommes qu'un collectif d'enseignants bénévoles.

L'échange de compétences professionnelles nous paraît fondamental

mais force est de constater qu'il est moins facile de le promouvoir dans le monde de la coopération. Des projets plus concrets semblent avoir plus de facilité à convaincre bailleurs de fonds et fondations.

C'est regrettable car notre capital accumulé pendant des années risquerait de se perdre par manque de moyens financiers.

Nous espérons pouvoir clôturer les projets de Kinshasa et du Togo en 2017 et poursuivons nos recherches pour trouver de nouvelles sources de financement.

Les deux séminaires organisés ont permis à 120 enseignants et directeurs à Kikwit-Idiofa et 60 à Sikasso, au Mali, de poursuivre la réflexion sur le métier d'enseignant dans une optique articulant pratique et théorie. Une journée de formation se déroule, en effet, en 4 temps : des leçons animées par les stagiaires, une analyse de pratique, des modules théoriques ou de la fabrication de matériel à partir de ressources locales et enfin, une récolte des acquis.

De plus, et au Mali et à Kikwit, 38 enseignants ont suivi un parcours de formateur d'adultes leur permettant d'animer les stages à l'avenir. Leur parcours sera validé par un processus de certification en cours d'année scolaire selon une procédure décidée conjointement par l'équipe suisse et les responsables locaux.

Le projet de formation de formateurs, nous tenons à le souligner, est largement soutenu financièrement par le SER. Grâce à cet engagement, le Mali dispose de 28 formateurs de qualité qui pourront pérenniser l'esprit CPA dans un pays où, à cause de conditions de sécurité insuffisantes, nous ne pourrions plus travailler ces prochaines années.

D'autre part, le Conseil de fondation secondé par le Comité exécutif de CPA, a réfléchi puis proposé un nouveau concept afin de réorienter les

7. Implication au plan international

axes de travail Nord-Sud. Nos partenaires anciens ainsi que de nouveaux organismes ont été motivés à rédiger eux-mêmes des projets pour les années 2018-2020. Ce concept a reçu un excellent accueil et nous avons réceptionné sept projets différents émanant pour la plupart de nouveaux partenaires. Les besoins sont donc définis au Sud par les instances locales et nous tenterons de répondre, dans la mesure de nos moyens, à leurs demandes.

La situation politique des pays partenaires nous inquiète particulièrement. Au Mali, il ne nous est plus possible, pour l'instant, de planifier des stages et de proposer à des enseignants suisses d'aller partager compétences et engagement. Le risque d'attentat pourrait mettre en danger non seulement les volontaires mais aussi les enseignants locaux. En République démocratique du Congo, la situation est très tendue à Kinshasa où Joseph Kabila persiste à se maintenir au pouvoir même si son mandat est terminé. Ces éléments nous invitent à une grande prudence mais nous émeuvent aussi car nous avons tissé des liens d'amitié forts au gré de nos différents voyages.

Une année en demi-teinte donc mais je ne saurais terminer sans saluer l'engagement précieux du comité du SER à nos côtés et le travail conséquent du Conseil de fondation, du Comité exécutif et des volontaires suisses oeuvrant à une tâche délicate mais passionnante.

7.2 IE Europe - CSEE

S. Rohrbach

Cette année a eu lieu la Conférence de l'IE Europe - CSEE à Belgrade. Cette réunion qui se tient tous les quatre ans est l'occasion d'élire le comité et de définir les axes de travail pour les quatre années à venir. La présidente, Christine Blower du Royaume-Uni



Le SER et LCH à la Conférence de l'IE Europe - CSEE à Belgrade

a été réélue, de même que Samuel Rohrbach en tant que représentant suisse. Le thème de la conférence: «Autonomiser les syndicats de l'enseignement: la clé pour la promotion de l'éducation de qualité» a permis de nombreux débats. Plusieurs documents de référence ont été approuvés, dont le document d'orientation politique, «La profession enseignante au XXIe siècle et l'utilisation des TIC». Le CSEE est le partenaire reconnu de la commission européenne. La participation au comité permet de connaître les dossiers européens qui, par le biais des bilatérales, nous toucheront demain. C'est aussi l'occasion de suivre les démarches entreprises contre la marchandisation de l'école et les accords commerciaux.

7.3 CSFEF

G. Pasquier / J. Stolz

Suite à la réunion de novembre 2015 à Tananarive, le bureau du CSFEF s'est employé à préparer la rencontre précédant le Sommet de la francophonie 2016 de Madagascar, avec trois jours de séance qui ont eu lieu à Paris au début avril.



Josy Stolz

La réunion de Paris a aussi été l'opportunité de prendre connaissance du travail de l'OIF sur la question de la violence envers les enfants.

Des remerciements vont à Georges Pasquier pour son implication dynamique au sein du comité du CSFEF, en 2016, il a oeuvré notamment pour la réalisation du traditionnel panorama prévu pour chaque rencontre. Il a été repensé de manière à apporter plus d'informations utiles et indispensables pour l'étayage des travaux à entreprendre au CSFEF.

La 15e rencontre du CSFEF a eu lieu

7. Implication au plan international



XIV rencontres du CSFEF à Madagascar

du 14 au 16 novembre 2016 à Antananarivo, capitale de Madagascar quelques jours avant le Sommet de la Francophonie. Cette rencontre avait pour thème «Les conditions décisives d'une croissance partagée et d'un développement responsable dans l'ensemble des pays et en particulier à Madagascar». Elle a réuni quelque 80 délégués syndicaux, dont 45 étrangers venus de 30 pays francophones. Cette rencontre a alterné des tables rondes ouvertes aux autorités et au monde politique, avec des ateliers plus spécialement adressés aux camarades syndicalistes.

Le vif succès de cette rencontre laissera des traces prometteuses. Nos revendications ont été entendues et des thèmes ont été repris lors du Sommet de la francophonie.

L'appel fait sur les effets néfastes de la marchandisation sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation a été entendu, car les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Madagascar ont adopté une résolution dans laquelle ils appellent la Confemem à poursuivre la réflexion en collaborant avec la société civile afin d'agir sur cette question. La rencontre de Tananarive a également permis aux camarades des

échanges utiles et nécessaires, dans un esprit d'entraide et de compréhension qui a abouti à une résolution commune de quelques pays d'Afrique. Celle-ci a été envoyée à leurs gouvernements respectifs.

Durant cette rencontre où la présence du président du SER, Samuel Rohrbach, a été remarquée, le nouveau président du CSFEF a été nommé en la personne de Jean-Hervé Cohen, qui est bien connu dans l'Internationale de l'Education. Il remplace Florian Lascaux qui a été vivement remercié par les camarades syndicalistes. Luc Allaire est confirmé dans son poste de secrétaire général et Josy Stolz nommée membre au comité du CSFEF, représentante du SER, en remplacement de Georges Pasquier. La prochaine réunion du bureau aura lieu à Montréal pendant les vacances de printemps. Pour en savoir plus: www.csfef.org

7.4 Collaboration avec les autres syndicats

S. Rohrbach

Les collaborations avec les autres syndicats ont été ralenties cette année du fait du changement de présidence.

Malgré tout, de nombreux contacts se font lors des réunions internationales que ce soit lors des XV rencontres du CSFEF à Madagascar, lors des comités du CSEE à Bruxelles ou pendant la Conférence du CSEE à Belgrade. Ces contacts permettent d'enrichir notre vision du syndicalisme, d'apporter des pistes de solutions à nos problèmes et d'approfondir le contenu de nos dossiers.

7.5 Formation professionnelle

S. Rohrbach

La formation professionnelle est importante aux yeux du SER, beaucoup



8. Événements et manifestations

d'élèves passant par cette filière et les associations de BEJUNE comptant dans leurs rangs des collègues de ce secteur. Roberto Segalla, membre du CoSER, suit plus particulièrement ces dossiers. Lors des rencontres avec l'USS et Travail.Suisse, nous abordons à chaque fois ces dossiers qui concernent le SEFRI. Nous suivons, entre autres, les travaux traitant de la formation professionnelle 2030, ainsi que ceux concernant la réforme de la maturité professionnelle.

8 Événements et manifestations

8.1 Semaine romande de la lecture

Ch. Yerly

Semaine romande de la lecture 2016, *Une vague poétique... la rive «émotion»!*

Une «enfantaisie» de mots et de sons au service de l'expression ludique et sérieuse pour réveiller le poète qui dort au fond de chaque élève. L'ouverture aux enchantements des mots et du monde crée l'émotion esthétique qui est «poésie».

SRL 2016, *Une vague poétique en quatre strophes*

1. Une équipe qui cogite et invente, le Gpil c'est:

- Sortir de sa zone de confort quatre, cinq fois par an pour interagir en groupe (expression, confrontation).
- Produire des idées et des projets: propositions, écoute et décision.
- Arrêter un projet lecture/expression à réaliser et prévoir des activités «classe».
- Organiser: des contenus, un dossier, un site, un plan de communication, des relais...



Christian Yerly

2. Des réalisations «Gpil»

- Une affiche incitative «vague...» qui traduit l'intention et focalise l'attention (réalisée par S. Malogorski);
- Un site qui suggère la réflexion, propose des activités et reçoit les réactions des classes (tenu par G. Pasquier);
- Un dossier référence Educateur avec: textes de base, interviews, témoignages de pratiques, avis d'experts et de personnalités publiques et panoplie d'activités.



- Un événement: l'opération «un poète par jour» à découvrir durant la semaine.
- Des activités par cycle à disposition des enseignants toujours visibles sur le site SRL.

3. Réactions en chaîne: émanations des classes et des enseignants

- Des classes en projet «poésie»: réactions, productions, sélections (voir le site www.semaine-romande-lecture.ch)
- Une soirée vernissage du dossier Educateur No9 octobre 2016 (60 participants)
- Création de trois mallettes poésie pour le cycle obligatoire (HEP/FR)
- Des réactions (retour) de plusieurs classes mises en ligne pour faire dialoguer les élèves
- Un lien «réseau» avec le printemps des poètes, manifestation de l'UNIL (table ronde HEPL).
- Une accumulation de savoirs, savoir-faire et un intérêt nouveau pour la poésie, graine de vie.

4. Un tableau final «bouquet de poésie en Romandie», à voir: www.semaine-romande-lecture.ch



Josy Stolz présente le flyer de la Semaine romande de la lecture lors de l'AD de mai.

8. Événements et manifestations

8.2 Assises romandes de l'éducation

J.-M. Haller

L'édition ARE 2016 a traité de la question des changements consécutifs ou prévisibles à la révolution numérique sous le titre *À l'école des élèves connectés*. Des intervenants de grande qualité se sont succédés pour aborder différentes facettes de cette évolution, avec notamment la présentation du concept mis en place au Luxembourg, l'un des pays européens à la pointe dans ce domaine.

Malheureusement, les participants n'ont jamais été aussi peu nombreux – 85 personnes, y compris les invités, avec paradoxalement une augmentation du nombre de politiciens et de parents et une diminution très importante des membres des associations cantonales du SER. Un bilan et des propositions pour l'avenir seront présentés au printemps 2017 au CoSER qui orientera alors le futur de cette manifestation.

Pour l'organisation de cette édition, le groupe de pilotage a pu compter sur la participation active et précieuse de

représentants du CAHR par sa présidente, de la CLACESO, de la CIIP et de l'animateur de la journée en plus d'une délégation du CoSER. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement.

En organisant les ARE, le SER a l'ambition de rassembler les professionnels de l'école, les politiciens et les citoyens, notamment les parents, autour de thématiques d'actualité. Il serait regrettable que la désaffection des enseignants, conduite à abandonner un tel objectif. Certains avancent que la complexification du métier et l'épuisement grandissant sont les causes de leur absentéisme croissant à ce type de manifestations. L'étude sur la santé des enseignants pourra, espérons-le, donner des indications à ce sujet.

8.3 Écoles à Berne

G. Pasquier

Baisse de régime en 2016 pour l'association Ecoles à Berne qui avait décidé pour des raisons essentiellement financières de n'organiser que deux semaines de session.

Sous la nouvelle présidence de Regina Aepli (ancienne Conseillère d'Etat zurichoise), Ecoles à Berne a pu à nouveau opter pour un plan annuel 2017 de cinq semaines de présence à Berne avec à chaque fois cinq classes pour des sessions bilingues (allemand-français ou allemand-italien).

Pour assurer la pérennité financière des opérations, il manque une base légale fédérale que la Conseillère nationale, Viola Amherd, a voulu initier, mais qui tarde à se concrétiser. En attendant cette décision, des fondations portent le financement du projet. De son côté Ecoles à Berne a envoyé un questionnaire à tous les cantons pour savoir quel soutien ils pourraient apporter. A ce jour, 17 cantons soutiennent financièrement le projet.

Même si elle ne peut concerner qu'un nombre limité de classes du secondaire I, l'opération Ecoles à Berne est une formidable vitrine de la démocratie en Suisse et une occasion magnifique d'engagement citoyen à l'école, qui mérite d'être encore mieux connue et mieux exploitée.

8.4 Prix suisse des écoles

J.-M. Nicolet



Prix suisse des écoles 2015: les bonnes écoles «font école»

Le rapport SER 2015 ayant été publié en novembre, le compte-rendu du Prix suisse des écoles figure dans le présent rapport.

C'est en décembre 2015 que les lauréats du Prix suisse des écoles ont été désignés, après l'examen de 48 dossiers et des visites in situ,



Jean-Marc Nicolet

d'une douzaine d'établissements scolaires des trois régions linguistiques de Suisse par un jury au sein duquel Jean-Marc Nicolet représente le SER. Sept écoles de Suisse, de la petite enfance à la formation professionnelle, ont finalement été primées, se partageant un montant de Fr. 120'000.- mis en jeu par l'Association Forum Bildung et ses généreux donateurs.

Six critères ont été passés au crible: la performance, la gestion de la diversité, la qualité de l'enseignement, la responsabilité individuelle, le climat scolaire et la vie de l'établissement. Seule école de Suisse romande à avoir été primée, l'«Espace Entreprise», école professionnelle genevoise, dont plusieurs grandes qualités d'innovation et d'intégration dans le monde professionnel ont été mises en avant. Le Cycle d'orientation du Val d'Hérens était la deuxième école finaliste – mais non primée – de Suisse romande, dont de nombreuses qualités ont également été relevées par le jury et notamment celles qui concernent le climat scolaire et la vie de l'établissement.

Le centre de formation commerciale de Zoug, l'école secondaire (secondaire 1) de Buchs ZH, les écoles primaires de «Fluhmühle» (Lucerne), de Nordstrasse, à Zurich, et de Maloja (GR), ainsi que l'institution pour la petite enfance «KSA Zwärglihuus», à Aarau, sont les autres lauréats qui ont été invités à venir recevoir leur prix à Zurich en décembre 2015.

En principe, une nouvelle édition du Prix suisse des écoles est prévue pour 2017. Comme relevé dans un précédent rapport d'activité du SER, on ne saurait qu'encourager les candidatures romandes afin d'équilibrer un peu plus le jeu face à la prédominance des écoles germanophones. Rappelons que les écoles de Martigny avaient été primées lors de la pre-

mière édition, en 2013. Un très beau défi sans doute, pour un établissement scolaire, que de constituer un dossier et vouloir montrer au jury le meilleur de son organisation, de son fonctionnement et de ses réalisations pédagogiques... A bon entendeur!

8.5 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

J.-M. Haller

Cette sixième édition a rassemblé 21 délégations nationales à Berlin du 2 au 4 mars, dont celle de la Suisse composée du Conseiller d'Etat schaffousois, président de la D-EDK, d'un représentant des associations de directeurs, de LCH par son président et du SER par son secrétaire général. La thématique mettait notamment l'accent sur l'amélioration des conditions et des contenus de la formation. Chaque délégation présente à la fin du Sommet trois objectifs à atteindre durant l'année. Pour la Suisse, la plus importante a été l'annonce de la création d'une commission permanente de la CDIP sur la formation des enseignants, commission que le SER se réjouit de voir pleinement concrétisée, au-delà des groupes de travail et de réflexion déjà actifs.

9 Sites internet

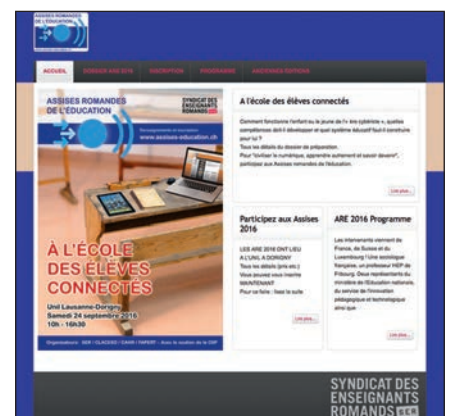
9.1 SER et les «sous-sites»

J.-M. Haller

L'outil de gestion informatique développé ces dernières années, dont les sites de l'Educateur et du SER, ainsi que les sites dédiés aux manifestations du SER sont les facettes visibles, composé d'un ensemble de



modules facilitant le travail du SER, a subi encore quelques améliorations techniques durant l'année. Sa maintenance est importante du fait que le monde informatique évolue très rapidement, nécessitant des mises à jour régulières afin d'assurer son bon fonctionnement. La société Inovae qui gère techniquement l'outil a offert au SER la modi-



10. Prises de positions publiques

fication du site de manière à ce qu'il puisse être consulté sur tous les supports possibles (tablettes, téléphones portables notamment). Qu'elle en soit ici remerciée.

La gestion des sites consacrés aux manifestations ne donne pas entièrement satisfaction, notamment, la création des bulletins d'inscription. De plus, l'accessibilité pour les utilisateurs et la gestion par le secrétariat général de ces «sous-sites» pourrait être améliorée. Durant l'automne 2016, une réflexion à ce propos ainsi que sur la gestion de cet outil informatique a eu lieu avec le directeur d'Inovae et la CoGES, portant notamment sur la question des investissements nécessaires pour que le site puisse exister à long terme. Des décisions devront être prises en 2017.

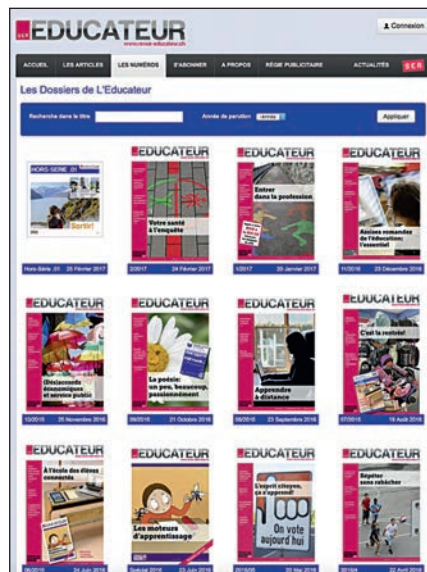
La bannière publicitaire en page d'accueil permet de développer l'offre publicitaire auprès de nos annonceurs qui sont de plus en plus nombreux à l'utiliser.

Le développement de cet outil informatique, notamment l'archivage et l'automatisation d'un certain nombre de données est une des raisons qui a permis de diminuer le taux d'activité global du personnel administratif du SER. Cela peut paraître paradoxal pour un syndicat, mais c'est un des éléments qui a permis au SER d'avoir plus d'influence et de financer un poste de présidence à plein temps sans augmenter les cotisations, ce que personne ne voulait.

9.2 Educateur

N. Rohrbach

Notre site internet s'enrichit chaque mois, outre quelques actualités, du nouveau numéro paru, avec un léger changement: les dossiers ne sont désormais plus mis en ligne article par article, mais seulement en entier. La mise en ligne des numéros d'archives



s'est ralentie – la rédaction a été trop occupée par d'autres tâches apparues en cours d'année (voir point 8.1) – mais va reprendre au cours de cette année.

10 Prises de positions publiques

10.1 Consultations

G. Pasquier / S. Rohrbach

Déjà amorcée il y a quelques années, la formule stricte des consultations écrites a tendance à disparaître au profit d'auditions lors desquelles sont entendus différents partenaires. Ainsi la CSSS a entendu LCH et le SER sur le dossier AVSplus, avant la votation. Pas de nouvel *hearing* cette année à la CSEC, mais LCH et le SER ont été entendus par des commissions d'enseignement de certains partis (PS, PDC). Ils ont répondu également à un questionnement Swisscom sur le sujet «Ecoles sur le net – nouvelle génération». De même, ils ont répondu en commun à la consultation sur la loi fédérale sur les langues

Le SER a aussi participé cet automne à deux audits de la CDIP. La première concernait les recommandations sur l'enseignement des langues et la deuxième la reconnaissance des diplômes.

10.2 Conférence de presse et communiqués

S. Rohrbach

Le SER a publié de nombreux communiqués de presse cette année, parfois en commun avec LCH: conférence de presse de la rentrée, soutien aux enseignants neuchâtelois, AVSplus, antécédents migratoires, soutien aux journalistes de *24h* et de *La Tribune*, Semaine romande de la lecture, PISA 2015... Tous ces communiqués, disponibles sur le site du SER, ont été repris par les médias et ont appelé, parfois, de nombreux commentaires.

10.3 Interventions, contributions, médias

G. Pasquier / S. Rohrbach

Plusieurs interventions dans les médias et la presse écrite ont été faites sur des sujets touchant l'école. Souvent, les journalistes contactent le SER suite à un article paru dans la presse dominicale suisse alémanique, mais la réalité romande empêche le «sensationalisme» et fait retomber le soufflé. La prise de position du SER opposé au sponsoring de l'école a trouvé de très larges échos. A noter que l'émission *Tribu* du 14 janvier 2016 était consacrée au livre *Les Bâtisseurs de l'école romande*.



11. Sigles

AC	Association cantonale	FG	Formation générale
AD	Assemblée des délégués	FORDIF	Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone	FRI	Formation, recherche et innovation
ARE	Assises romandes de l'éducation	GPiI	Groupe de pilotage
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation	HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
BEJUNE	Berne Jura Neuchâtel	HEP	Haute école pédagogique
BSN	Bibliothèque scolaire numérique	IE	Internationale de l'éducation
BuCoSER	Bureau du comité du SER	IRDIP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CAHR	Conseil Académique des Hautes Ecoles Romandes de la formation	IST	Institut universitaire romand de Santé au Travail
CAS	Certificat de formation continue universitaire	IUFE	Institut universitaire de formation des enseignants
DAS	Diplôme de formation continue universitaire	JES	Journée de l'enseignement spécialisé
CDIP	Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique	LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire	MAS	Maîtrise d'études avancées
CES	Commission de l'enseignement spécialisé SER	MER	Moyens d'enseignement romands
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	MITIC-TIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
CLASECO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire	OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	OFCOM	Office fédéral de la communication
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	OIF	Organisation internationale de la francophonie
CMF	Conseil Média-Formation	ONG	Organisation non gouvernementale
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP	ONU	Organisation des Nations unies
CoGes	Commission de gestion SER	PER	Plan d'études romand
COLANG	Commission langues et échanges de la CIIP	PISA	Programme pour le suivi des acquis des élèves
COMETE	Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement	RADIX	Réseau suisse d'écoles en santé
COPAR	Commission consultative des associations partenaires de la CIIP	RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
COPEO	Commission pédagogique de la CIIP	RN	Ressources numériques
CORES	Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP	RTS	Radio Télévision Suisse
CoSER	Comité du SER	SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
CoVeCo	Commission de vérifications des comptes	SG	Secrétaire général
CPA	Coopération pédagogique en Afrique	SED	Swiss Education Days
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation	SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation	SEJB	Syndicat des enseignants du Jura bernois
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée	SER	Syndicat des enseignants romands
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	SHS	Sciences humaines et sociales
CSR	Convention scolaire romande	SLV	Schweizerische Lehrerverein
CSSS	Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique	SME	Semaine des médias à l'école
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement	SNES	Syndicat national des enseignements de second degré
D-EDK	Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique	SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
DFI	Département fédéral de l'intérieur	SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
EBENRAIN	Alliance des associations de salariés	SPG	Société pédagogique genevoise
EDD	Education au développement durable	SPV	Société pédagogique vaudoise
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	SPVal	Société pédagogique valaisanne
ESPER	Espace des moyens d'enseignement romands	SRL	Semaine romande de la lecture
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin	SSP	Syndicat des services publics
		SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
		SSR	Société suisse de radiodiffusion et télévision
		UNIGE	Université de Genève
		UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
		USAM	Union suisse des arts et métiers
		USS	Union syndicale suisse
		VSLCH	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz

SER: 9 associations et syndicats cantonaux

AMCOFF - AVECO - SAEN - SEJ - SEJB - SPFF - SPG - SPV - SPVal

Congrès

42 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2011 (Colombier)

43e Congrès
26 mai 2018
(Fribourg)

Assemblée des délégués – AD/SER

114 délégués, dont 27 de base, représentant les 9 associations membres du SER

Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (9), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en chef: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléants

Secrétariat général

Secrétaire général: Haller Jean-Marc
Secrétaire: Jacquier Darbellay Véronique
Employée de bureau: Veuthey Martine

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER: Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal: Solioz Olivier
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Furrer-Mittaz Adrienne
SAEN: Graber Pierre
SEJB: Stolz Josy
SEJ: Segalla Roberto
SPFF: Emonet Gaéтан
SPG: Vité Laurent
SPV: Durand Gregory

Suppléants

AMCOFF: *Gobet Christophe*
AVECO: *Rey David*
SAEN: *Rothen Kira*
SEJ: *Meury Rémy*
SEJB: *Jobé Alain*
SPFF: *Humbert Trinchan Giselène*
SPG: *Guex Carine*
SPV: *Brignoli Mireille*
SPVal: *Piantini Paulette*

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaéтан, CoSER
Graber Pierre, CoSER
Vité Laurent, CoSER
Invité: Haller Jean-Marc, SG SER

Bureau de l'AD

Pdte: Brignoli Mireille, SPV
1re vice-pdte: Primatesta Gaud Valérie, SPG
2e vice-pdt: Porret Pierre-Alain, SAEN

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Baur Francis, SEJB
Di Falco Vincent, AMCOFF
Saillen Gilles, AVECO
Spring Claire, SPFF

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: place vacante
Haller Jean-Marc, SG SER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Dubois Marynoël, AVECO
Laubscher Nicole, SPV
Rothen Kira, SAEN
Rytz Valérie, SEJB
Thiévent Marie-Claire, SEJ
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Chaubert Anne-Claire, SPV
Furrer-Mittaz Adrienne, CoSER
Piantini Paulette, SPVal
Ragno Paquier Claire, SPG
Spring Claire, SPFF
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Pdt: Haller Jean-Marc, SG SER
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Déboeuf Jacques, CIIP
Marro Pascale, CAHR
Vité Laurent, CoSER
Wexteen Pierre, CLACESO

Direction Congrès

Pdt: Emonet Gaéтан, CoSER
Rohrbach Samuel, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Solioz Olivier, CoSER
Humbert Trinchan Giselène, SPFF
Spring Claire, SPFF

Représentants SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

SER – LCH Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	Education21 Conseil de fondation: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Ebenrain Assemblée plénière: Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	Groupe de résonance Schœb Suzanne, SPG	Alliance pour la promotion de la santé des professionnels de l'école Haller Jean-Marc, SG SER
SER – SSPES Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	Ecoles à Berne Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	Intergroupe de travail: Haller Jean-Marc, SG SER GT Education: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Jury du Prix suisse des écoles Nicolet Jean-Marc, SPV	
SER – CLACESO Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	FinanceMission Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	GT Assurances sociales: Haller Jean-Marc, SG SER		Conseil de fondation CPA Stolz Josy, CoSER

Educateur

Rédactrice en chef Rohrbach Nicole	Comité de rédaction Forster Simone Perrin Nicolas Ticon José Vellas Etienne Yerly Christian	Rédactions cantonales BE : Eggler Dominique FR : Emonet Gaéтан Gobet Christophe GE : Vité Laurent JU : Meury Rémy NE : Graber Pierre VD : Durand Gregory VS : Furrer-Mittaz Adrienne Solioz Olivier	Responsable prépresse et publicité Malogorski-Défago Sylvie
--	---	---	---

Instances officielles romandes

COPEP Brignoli Mireille, cycle 1, SPV Marchesini Francesca, cycle 2, SPG Furrer-Mittaz Adrienne, cycle 3, AVECO	GO Semaine des médias Solioz Olivier, CoSER
CORES Graber Pierre, CoSER Solioz Olivier, CoSER	Gr. de validation des MER Abbet Stéphane, AVECO Amstutz Andreas, SEJB Berrios Alejandro, AMCOFF Chablais Charlene, SPVal Degoumois Gonzalez Hernandez Sandrine, SPG Delpouve Mélanie, AMCOFF Devaux Marinette, SEJB Duay Sandrine, SPVal Etienne Merçay Mélanie, SEJ Hochstrasser Philippe, SPG Jacquier Didier, SPVal Jeanquartier David, SPV Jourdain Yvan, SAEN Kaeser Violaine, SPG Lehmann Roch, SPV Maridor Mélanie, SAEN Furrer-Mittaz Adrienne, AVECO Morand Loriane, AVECO Porret Pierre-Alain, SAEN Rey David, AVECO Rinsoz Sandrine, SPV Siegenthaler Edith, SEJB Stranczl Paul, SPG Valentin Christine, SPG Vaucher Catherine, SAEN
COLANG Emonet Gaéтан, CoSER Furrer-Mittaz Adrienne, CoSER	
COPAR Rohrbach Samuel, Pdt SER Stolz Josy, CoSER Vité Laurent, CoSER	
COCRE Durand Gregory, CoSER	
CMF Solioz Olivier, CoSER	
Groupe de liaison RTS: Hiltbrand Frédéric, SPG Solioz Olivier, CoSER	
FORDIF Haller Jean-Marc, SG SER	

Instances officielles suisses

Plénière CDIP Rohrbach Samuel, Pdt SER
Commissions de reconnaissance des diplômes Enf. + prim. : Bexkens Hans, SEJB Sec. I : place vacante
Conférence de coordination TIC et formation Solioz Olivier, CoSER
Gr. Profils d'exigences professionnelles Rohrbach Samuel, Pdt SER

Relations internationales

IE Europe (CSEE) Bureau exécutif Rohrbach Samuel, Pdt SER	IE – Congrès Rohrbach Samuel, Pdt SER Schœb Suzanne, SPG Stolz Josy, CoSER
	CSFEF – Comité Stolz Josy, CoSER

13. Les rendez-vous importants du SER

Dates fixes

Journée mondiale des enseignants

5 octobre

Journée des droits de l'enfant

20 novembre

2017

Conférence de presse de rentrée SER

9 août, à Lausanne

Journée suisse de l'éducation

31 août, à Berne

Semaine romande de la lecture

20-24 novembre

AD/SER d'automne

25 novembre, à Genève

2018

11e Journée SER de l'enseignement spécialisé

Janvier, à définir

AD/SER de printemps

25 mai, à Fribourg

Congrès SER 2018

26 mai, à Fribourg



Le rapport d'activité contient dans certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteurs, qui apparaissent en rouge.

L'emploi du masculin est uniquement destiné à faciliter la lecture, et recouvre des termes génériques convenant aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



EDUCATEUR

www.revue-educateur.ch

**11 fois par année
pour vous informer!**

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** 

Av. de la Gare 40
Case postale 899
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch